

Directeur adjoint d'accueil de loisirs (F/H) – structure maternelle

Description

Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**, ville de 32 252 habitants, très attachée à son environnement, veille tout particulièrement à son cadre et à sa qualité de vie.

Reconnue par diverses distinctions officielles, notamment celles de Territoire engagé pour la nature et la biodiversité, Ville fleurie, Ville active et sportive, Ville amie des enfants (UNICEF)...

La Ville a à cœur de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

Le poste

Vous êtes diplômé du BAFD ? Vous êtes animateur et souhaitez évoluer sur une fonction d'encadrement ?

La ville de Montigny recrute des directeurs adjoints pour prendre en charge la partie maternelle de ses groupes scolaires !

Vous êtes intéressé(e) ? Postulez et venez échanger avec nos équipes !

Le contexte :

Montigny accueille 3 100 élèves au sein des 9 écoles élémentaires, 9 écoles maternelles et 4 école primaires. Le projet éducatif de la ville de Montigny s'articule autour de thématiques phares : l'écocitoyenneté, l'intégration des enfants porteurs de handicaps ou de pathologies, et la sensibilisation à l'environnement et la démarche de développement durable.

La ville s'engage par ailleurs en mettant en place des Assises de l'Éducation, qui sont des temps de rencontres entre les acteurs de la communauté éducative (enseignants, parents, élèves, agent, etc.), dans l'objectif d'impliquer chacun dans une réflexion collective liée aux enjeux et aux défis de l'éducation. Ces rencontres permettront de définir des orientations et des actions concrètes pour septembre 2025, afin d'améliorer la qualité de l'éducation dans notre commune.

Vous souhaitez en savoir davantage sur ce projet ? Nous pourrions en discuter lors d'un éventuel entretien.

Vos missions :

Placé(e) sous la responsabilité du directeur(trice), différentes missions vous sont attribuées.

Vous dirigez une structure maternelle sur le temps scolaire :

Vous pilotez, animez et évaluez le projet pédagogique de votre structure sur les temps scolaires. Vous accompagnez l'équipe dans la conception, la préparation (aménagement des espaces, matériels etc.), la menée et l'évaluation des activités périscolaires.

Vous encadrez les agents sous la supervision du directeur de la structure. Vous impulsez une dynamique et une bienveillance au sein de l'équipe.

Vous organisez et animez les réunions d'équipes : planification des programmes et plannings, réunions thématiques, préparation périscolaires, préparations vacances, évaluations et bilans.

Vous assurez l'encadrement terrain des atsems sur l'accueil les temps du matin et de la restauration.

Vous gérez le relationnel avec les parents, les enseignants et les situations de conflit.

Vous veillez au respect des règles d'hygiène et de sécurité et signalez tout dysfonctionnement au directeur de la structure.

En l'absence du directeur de la structure, vous êtes le référent du groupe scolaire (maternelle + élémentaire)

Le mercredi et les vacances, vous êtes animateur (possibilité de direction lors de certaines vacances scolaires) :

Vous garantisiez la sécurité morale, physique et affective des enfants. Vous respectez les règles d'encadrement des enfants placés sous votre responsabilité en appliquant la réglementation fixée par la SDJES (service départemental de la Jeunesse).

Vous encadrez et animez un groupe d'enfants. Ainsi vous proposez des activités et animations variées en lien avec le projet pédagogique de la structure et adaptées aux spécificités du public accueilli.

Vous participez à la rédaction des projets d'activités et êtes acteur dans l'élaboration du projet

pédagogique de la structure en lien avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la ville.

Votre profil

Vous êtes idéalement titulaire du BAFD.

Vous avez connaissance des rythmes et de la psychologie de l'enfant, de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Vous avez des aptitudes managériales, vous êtes force de proposition et avez le sens du service public.

Avantages et conditions d'exercice :

Temps de travail :

100% annualisé (les lundis 8h-13h30, 16h15-19h/ les mardis et vendredis 11h15-18h / les jeudis 11h15-13h30, 16h15-19h/ 9h les mercredis et petites vacances selon planning et 8h30 durant les vacances d'été). 11 jours de congés supplémentaires (selon annualisation) sont accordés en plus des 25 jours de congés annuels et des deux jours de congés de pénibilité.

Pourquoi rejoindre notre équipe ?

Pour bénéficier de 3 temps par semaine avec les animateurs hors encadrement qui permettent de préparer les animations, de participer à des réunions d'équipe et d'être formés (entre pairs ou avec l'intervention de tiers : professeurs d'arts, services sociaux, éducateurs handicap, animateurs nature, éducateurs sportifs...), ainsi que d'un temps administratif dédié aux missions spécifiques du directeur adjoint.

Pour bénéficier de la politique de formation de la Ville. Elle accompagne les animateurs souhaitant évoluer vers les diplômes de direction : BAFD, BPJEPS, concours d'animateur territorial.

Pour bénéficier de conditions de travail favorables : les emplois du temps permettent d'être en congés en moyenne la moitié des vacances scolaires (selon annualisation) et la Ville reconnaît la pénibilité du métier en accordant deux jours de congés supplémentaires aux personnels encadrant des enfants.

Rémunération : rémunération indiciaire et selon profil, sur 13 mois.

Action sociale : PLURELYA (chèques vacances, coupons sport...), participation complémentaire santé et prévoyance

[Candidater](#)